

## Le curé de Montfroc en correctionnelle

jeudi 1er juin 2017, par [JOLY Jean-Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 1er juin 2017).

La loi de séparation des Églises et de l'Etat de 1905 prévoyait l'inventaire des objets du culte, du mobilier et des biens des églises, afin de les remettre à des associations culturelles qui devaient se substituer à la hiérarchie ecclésiastique traditionnelle. Les catholiques, craignant que ces inventaires ne soient que le prélude à une spoliation pure et simple des biens financés par les fidèles depuis la fin de la Révolution, s'y opposèrent parfois vivement.

Les inventaires ne se déroulèrent pas toujours tranquillement dans la vallée du Jabron. Nous avons la chance de posséder une narration pittoresque de leur déroulement agité dans la paroisse de Montfroc, tirée du récit qu'en fait lui-même l'abbé Heurteloup, curé de Montfroc, et principal protagoniste, complété par les souvenirs de l'abbé Aubert recueillis auprès du père Cler [\[1\]](#), témoin de la scène.

Lorsqu'il fut nommé curé de Montfroc en 1902, l'abbé Heurteloup trouva

« cette pauvre paroisse dans un état lamentable : l'église, le presbytère étaient en ruine, il les a réparés de ses deniers, il y a jeté l'argent à pleines mains. On peut dire que cette église est son œuvre. C'est lui qui a payé et fait placer la porte. »

Quelques jours avant le 14 mars 1906, le percepteur de Séderon, M. Tyran, avait prévenu qu'il se rendrait à Montfroc à cette date, afin de procéder à l'inventaire prévu par la loi.

Sur ce, l'abbé Heurteloup, qui éditait un petit journal paroissial, y aurait annoncé que personne ne pourrait pénétrer dans l'église, car elle serait pleine d'abeilles. Et il entreprit de déménager les objets du culte et tout ce qu'il put du mobilier de l'église pour les mettre à l'abri, probablement dans le presbytère.

Il faut dire que l'abbé Heurteloup n'était pas issu d'une simple famille de paysans, comme la plupart de nos curés de campagne, mais d'une riche famille de militaires et de médecins, ce qui explique à la fois les dépenses qu'il pouvait faire pour son église et l'esprit guerrier qu'il manifesta dans l'affaire qui nous intéresse.

Arriva le 14 mars. Ayant tenu compte des fermes intentions affichées par l'abbé Heurteloup, M. Tyran n'était pas venu seul. Outre monsieur le maire qui n'en pensait pas moins, mais tenu par ses fonctions d'être présent à ses côtés, du garde-champêtre, on notait la présence de monsieur le député d'arrondissement et aussi de quelques gendarmes, casque à la main.

Il trouva devant la porte de l'église l'abbé Heurteloup entouré d'une petite foule, un peu hostile, mais surtout curieuse de ce qu'il allait se passer. Tous les habitants de Montfroc étaient là, ainsi que quelques amis venus des villages voisins, dont le père Cler.

Cela se passait toujours de la même façon dans chaque paroisse : aux injonctions d'ouvrir l'église, le curé répondait par une vive protestation, puis déclarait qu'il refusait d'ouvrir l'église de son plein gré, et que s'il devait le faire, ce ne serait que sous la contrainte.

L'abbé Heurteloup fit une déclaration enflammée et bien argumentée, au cours de laquelle il traita M. Tyran d'« inquisiteur », l'accusant d'être « un voleur hypocrite faisant une sale besogne ». Ce sont ces paroles qui lui valurent d'être traîné en justice.

Puis il refusa tout net d'ouvrir l'église. Les gendarmes étaient prêts. Ils s'emparèrent d'une poutre prévue pour faire office de béliet. On entendit l'ordre du brigadier de gendarmerie : « A vos casques ! Attention

aux abeilles ! ». A la première poussée, la porte qui n'était même pas fermée s'ouvrit sur une église vide : ni abeilles, ni mobilier.

Mais aux dires du père Cler, rapportés par l'abbé Aubert, il y eut plus grave. Lorsque le percepteur se dirigea vers le presbytère, où il y avait tout lieu de penser que se trouvaient les objets du culte et le mobilier manquant, l'abbé Heurteloup aurait sorti un revolver de sa poche et aurait fait mine d'en menacer M. Tyran. Ce geste, qui aurait pu être grave de conséquences pour l'abbé, n'est cependant pas mentionné dans l'acte d'accusation.a

Les objets cachés furent vite récupérés par la force publique, et l'abbé Heurteloup condamné à six jours de prison avec sursis.

L'abbé Heurteloup fut probablement le dernier curé de Montfroc, qui fut desservi par la suite par le curé des Omergues [2]. Après son départ, le presbytère tomba en ruine, jusqu'au jour où l'abbé Aubert, alors jeune séminariste, songea à y recueillir le petit livret qui nous a permis de vous raconter cette histoire

**Jean-Pierre JOLY**

---

## Notes

[1] Cet article fait plusieurs fois référence au père Cler. Il ne s'agit pas d'un vieil homme du village mais d'un prêtre, l'abbé Eugène Cler (1869-1955).

Cler était natif de Lange. Il était surtout voisin missionnaire provençal – ce qui veut dire simplement qu'il prêchait des missions dans toutes les paroisses qui lui en faisaient la demande. Il prêchait en provençal, uniquement en provençal.

Comme il était également félibre et qu'il a publié dans les revues de l'époque de nombreux articles militant pour la cause (sa devise était : « Dièu e Prouvenço »), il nous a laissé un récit très précis sur la Croix de Montfroc – il s'agit d'un événement qui suit immédiatement l'histoire de l'inventaire. Vous pourrez le découvrir dans Lou cantoun prouvençau.

Mais avant, il faut dire quelques mots sur le procès du curé Heurteloup, et sur la plaquette qu'il en fit publier.

[2] Officiellement, la paroisse de Montfroc aurait dû être desservie par le curé de Séderon ; mais il était de bon usage que le curé des Omergues, voisin proche, décharge de ce service son collègue drômois plus éloigné.